



**Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la
biodiversité et les services
écosystémiques**

Distr. : générale
5 novembre 2014

Français
Original : anglais

**Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique
sur la biodiversité et les services écosystémiques**

Troisième session

Bonn (Allemagne), 12-17 janvier 2015

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Programme de travail initial de la Plateforme : documents de
cadre des évaluations régionales sur la dégradation et la
restauration des sols et la conceptualisation de valeurs**

**Rapport sur le cadrage d'une série d'évaluations régionales et
sous-régionales [produit 2 b)]**

**Projet de rapport de cadrage complémentaire de l'évaluation régionale de la
biodiversité et des services écosystémiques pour les Amériques**

Note du secrétariat

Dans le cadre du projet de rapport de cadrage type des évaluations régionales et sous-régionales de la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES/3/6/Add.1), l'annexe à la présente note reproduit le projet de rapport complémentaire de cadrage de l'évaluation régionale de la biodiversité et des services écosystémiques pour les Amériques, lequel a été élaboré par le Groupe d'experts multidisciplinaire et par le Bureau sur la base des résultats du processus conjoint de cadrage régional entrepris comme suite à la décision IPBES-2/5 (voir IPBES/3/6 pour en savoir plus sur le processus). Le projet de rapport de cadrage complémentaire énonce les caractéristiques propres aux Amériques qui devraient être évaluées pour que l'évaluation soit utile aux fins de l'élaboration de politiques.

* IPBES/3/1.

Annexe

Cadrage d'une évaluation régionale de la biodiversité et des services écosystémiques pour les Amériques

I. Portée, limites géographiques, bien-fondé, utilité et hypothèses

A. Portée

1. Dans la partie du projet de rapport de cadrage type portant sur la portée de l'évaluation (IPBES/3/6/Add.1), la complexité, l'hétérogénéité et l'interdépendance au sein des sous-régions des Amériques et entre elles, notamment les multiples types d'inégalités (sociales, écologiques et économiques), seront examinées sous l'angle de la biodiversité et de ses bienfaits pour les individus. Les processus clés que sont notamment l'urbanisation et la déruralisation, l'exploitation des ressources naturelles, la pollution, la déforestation et la dégradation des terres dans les sous-régions et leurs impacts sur la biodiversité ainsi que les avantages de la biodiversité pour les individus et la qualité de vie, seront pris en compte dans l'évaluation de la région des Amériques. La situation en matière de gouvernance sera également analysée à la lumière des normes socioculturelles ainsi que de l'état et des tendances en termes de détérioration de la biodiversité en lien avec les principaux secteurs économiques de la région. On s'intéressera également aux conséquences de la perte et de la dégradation de la biodiversité et aux avantages de la biodiversité et des services écosystémiques pour les individus dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du tourisme, du commerce, de la sécurité de l'approvisionnement en eau, de la sécurité alimentaire, de la sécurité énergétique et de la garantie des moyens d'existence dans la région.

B. Limites géographiques de l'évaluation

2. Les Amériques s'étendent du nord de la région boréale à la région subantarctique et traversent l'équateur. Elles comprennent quatre sous-régions : Amérique du Nord, Méso-Amérique, Caraïbes et Amérique du Sud. Dans ces quatre sous-régions se trouvent les pays suivants :

<i>Sous-région</i>	<i>Pays et territoire</i>
Amérique du Nord	Canada et États-Unis d'Amérique
Méso-Amérique	Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua et Panama
Caraïbes	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Cuba, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, République dominicaine ^a , Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Trinité-et-Tobago. Les territoires d'outre-mer britanniques, français, américains et néerlandais des Caraïbes (îles) peuvent être inclus.
Amérique du Sud	Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guyana ^a , Guyane ^b , Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du)

a D'un point de vue socioéconomique, culturel et historique, la République dominicaine pourrait être considérée comme faisant partie de la Méso-Amérique et le Guyana des Caraïbes.

b Territoire d'outre-mer.

En raison de la taille de l'Amérique du Sud par rapport aux autres sous-régions, de sa grande amplitude latitudinale et de la variété de sa géographie physique, des subdivisions de cette sous-région (par exemple le cône Sud, l'Amazonie et la région tropicale des Andes) seront examinées dans le cadre de l'évaluation sous-régionale.

C. Bien-fondé

3. Dans le contexte du raisonnement général exposé dans le projet de rapport de cadrage type, la présente partie énonce les raisons propres aux Amériques. La richesse de la biodiversité dans la région et ses bienfaits pour les populations contribuent sensiblement à l'économie, aux moyens de subsistance et à la qualité de vie. La région est également très variée au niveau bioculturel, le savoir traditionnel des populations autochtones et locales favorisant, entre autres, la diversification et la conservation de

nombreuses variétés de plantes cultivées et d'animaux domestiques qui sont des aliments de base dans de nombreuses autres régions du monde (maïs et pommes de terre, par exemple). Pour beaucoup, ces populations locales sont aussi extrêmement dépendantes de la nature pour leur subsistance. Pour répondre à une demande croissante de biomasse et d'énergie, des modifications ont été apportées à l'utilisation des terres et de la couverture terrestre, qui ont conduit à l'expansion des frontières agricoles au prix de la dégradation et de la perte importante des bienfaits que la nature présente pour les populations. Cette évolution résulte en partie de décision prise par un seul secteur de développer son activité en ne tenant pas ou guère compte des conséquences immédiates ou à long terme pour la biodiversité et les multiples avantages que celle-ci présente pour la société. L'urbanisation rapide, les changements du régime foncier et de l'exploitation des terres, en particulier en Amérique latine, ainsi que le rôle joué par l'Amazonie dans la régulation du climat mondial et la contribution du vaste littoral des Amériques aux pêches mondiales, sont autant de facteurs importants ayant des incidences sur la biodiversité et ses bienfaits.

D. Utilité

4. Dans le contexte de l'utilité générale exposée dans le projet de rapport de cadrage type, la présente partie indique en quoi l'évaluation est utile pour la région. L'évaluation des Amériques met l'accent sur l'importance et les valeurs de la biodiversité et sur les bienfaits que celle-ci apporte aux populations, y compris de nombreuses valeurs (notamment intrinsèques, culturelles, économiques et relationnelles). Elle permettra d'informer les décideurs (notamment les responsables de l'élaboration des politiques, les professionnels et les dirigeants des secteurs public et privé et de la société civile) de l'état et des tendances en termes de biodiversité et de ses bienfaits pour les populations, et proposera des moyens permettant d'assurer la conservation et la restauration des écosystèmes et de leurs bienfaits pour la société. Ces moyens d'action tiendront compte des systèmes de savoirs autochtones et locaux, favoriseront une bonne qualité de vie et incluront les bienfaits que les écosystèmes doivent apporter aux générations futures. L'évaluation facilitera la prise en compte de la biodiversité à différents niveaux administratifs et politiques – c'est-à-dire qu'elle fera de la biodiversité et de ses bienfaits une priorité dans les domaines de l'éducation, de la santé publique, de l'environnement, de la croissance économique et des politiques de développement) – et mettra en évidence les liens entre les écosystèmes, les vecteurs directs et indirects de changement et les principaux résultats pour le complexe aliments- fibre-eau-énergie dans la région. L'évaluation et les scénarios élaborés comprendront des outils pratiques et des recommandations pour les décideurs et les dirigeants à tous les niveaux de tous les secteurs.

E. Hypothèses

5. Dans le contexte des hypothèses générales exposées dans le projet de rapport de cadrage type, la présente partie énonce les hypothèses se rapportant à la région. La principale hypothèse sous-tendant le cadrage de l'évaluation régionale des Amériques est que tant les connaissances scientifiques que les savoirs autochtones et locaux sont utiles au processus. Ces deux types de systèmes de savoirs seront utilisés dans le cadre de l'évaluation. Conformément au règlement intérieur de la Plateforme, le projet de rapport d'évaluation pourra faire l'objet d'un examen collégial effectué par des experts, des responsables de l'élaboration des politiques et des parties prenantes, notamment des populations autochtones et locales. Une autre hypothèse primordiale, mise en évidence par le processus de cadrage, indique que l'évaluation dépendra de l'échelle et, même si l'évaluation est effectuée aux niveaux régional et sous-régional, toutes les échelles sont d'une importance égale pour son cadrage. Outre les constatations faites aux niveaux régional et transfrontalier, les tendances et processus locaux sont également importants pour la prise en compte de la diversité des animaux, des plantes et des populations dans les sous-régions, des lacunes relatives dans les connaissances scientifiques, ainsi que de l'accès aux systèmes de savoirs autochtones et locaux et des informations qui s'y trouvent. En outre, on part du principe que la région aura deux langues de travail : l'anglais et l'espagnol.

II. Descriptif du chapitre

6. L'évaluation de la région des Amériques respectera le descriptif précisé dans le projet de rapport de cadrage type, tout en s'intéressant en particulier au cadrage propre à la région défini dans la partie I ci-dessus. De plus, le chapitre 2 se penchera sur la valeur intrinsèque de la biodiversité au-delà de sa valeur anthropocentrique, sur laquelle reposent les bienfaits de la nature pour les populations.

III. Séries de données de base

7. Au-delà des questions générales au sujet des séries de données de base exposées dans le projet de rapport de cadrage type, la présente partie énonce des questions portant sur les séries de données de base propres à la région. Des séries de données pertinentes portant sur les activités en cours obtenues auprès d'un grand éventail de sources, notamment des institutions et organisations mondiales, régionales, nationales, infranationales et locales, viendront enrichir l'évaluation régionale des Amériques. Citons par exemple les plans d'action nationaux pour la biodiversité et les plans d'action stratégiques nationaux, les rapports nationaux et des organismes des Nations Unies (Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale) et des organismes publics de recherche régionaux ou nationaux (Inter-American Biodiversity Information Network, Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad, Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária, Ministère américain de l'agriculture, Service géologique des États-Unis et Instituto Nacional de Pesquisas da Amazonia). Plusieurs portails de données présentent également un intérêt, comme le Réseau mondial de systèmes d'observation de la Terre et le Réseau de veille de la diversité biologique du Groupe sur l'observation de la Terre, la base de données mondiale des espèces envahissantes, le Forum international des peuples autochtones sur les changements climatiques, les dépôts de données régionaux (Centre de la Communauté des Caraïbes sur les changements climatiques) et les séries de données sous-régionales ou nationales. Parmi les organismes de recherche d'intérêt, on trouve le Centre international d'agriculture tropicale, l'Agence internationale de l'énergie, le World Resources Institute et l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes. Les séries de données tirées de publications et de la recherche scientifiques et des projets de sciences citoyennes seront également utilisées.

IV. Partenariat et initiatives stratégiques

8. Au-delà des questions générales au sujet des partenariats et initiatives stratégiques exposés dans le projet de rapport de cadrage type, la présente partie énonce les questions portant sur les partenariats et initiatives stratégiques propres à la région. Afin d'éviter que les mêmes activités soient menées plusieurs fois et de rechercher les synergies, le processus d'évaluation régionale des Amériques développera des liens étroits avec les activités menées dans la région dans le cadre des accords multilatéraux sur l'environnement, notamment la Convention sur la diversité biologique. Il serait également très utile de conclure des partenariats stratégiques avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Amérique latine, l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles et le bureau régional du Conseil international pour la science pour l'Amérique latine et les Caraïbes (lequel publie ses propres évaluations de la biodiversité). Parmi les parties prenantes privées ou publiques susceptibles d'apporter un appui scientifique et technique pour l'évaluation figurent l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, l'Institut interaméricain de recherche sur les changements planétaires, le Système économique latino-américain et caribéen, la Foundation For Development Planning Inc., la Banque mondiale, la Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo, la Corporación Colombiana de Investigación Agropecuaria et le Fonds autochtone, qui ne sont que quelques-unes des organisations appuyant actuellement un certain nombre d'initiatives portant sur l'environnement. Les réseaux communautaires locaux, notamment Native Research Network Inc. et le Réseau autochtone sur l'environnement, pourraient contribuer à établir des liens entre l'évaluation régionale des Amériques et les populations locales et autochtones ou avec des activités de sensibilisation et de communication.

V. Structure opérationnelle

9. Comme indiqué dans le projet de rapport de cadrage type, il faudra déterminer les structures opérationnelles les plus aptes à effectuer l'évaluation, notamment la composante portant sur le renforcement des capacités. Un groupe d'appui technique, qui dépendra du secrétariat, pourra être établi pour la région des Amériques afin de coordonner l'exécution de l'évaluation régionale.

VI. Déroulement et calendrier des travaux

10. Le déroulement et le calendrier des travaux sont décrits dans le projet de rapport de cadrage type des évaluations régionales et sous-régionales de la biodiversité et des services écosystémiques.

VII. Coûts estimatifs

11. Les coûts estimatifs sont indiqués dans le projet de rapport de cadrage type des évaluations régionales et sous-régionales de la biodiversité et des services écosystémiques.

VIII. Communication et sensibilisation

12. En plus de mettre en œuvre les indications énoncées dans le projet de rapport de cadrage type, il est proposé d'engager les autorités nationales et locales à traduire les documents utiles du rapport d'évaluation régionale sur les Amériques dans les langues locales et premières. La Plateforme se concertera également avec les experts scientifiques, les détenteurs de savoirs, les parties prenantes et les responsables de l'élaboration des politiques dans les domaines pertinents par le biais de coordonnateurs nationaux et de différents partenaires, notamment des fondations nationales pour la science, le Réseau interaméricain des académies des sciences, l'initiative *Future Earth*, des services d'organismes compétents des Nations Unies (par exemple, le Programme pour l'environnement des Caraïbes du Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le PNUD, l'Instance permanente sur les questions autochtones, la FAO et l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques de la Convention sur la diversité biologique), des centres d'excellence (Centre de la Communauté des Caraïbes sur les changements climatiques), des organismes de recherche (Institut des stratégies environnementales mondiales, bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Conseil international pour la science, des universités (American Indian Higher Education Consortium, Université des Antilles, Centre pour un réseau international d'information géoscientifique de l'Université de Columbia à New York, etc.), des organisations internationales, des organisations non gouvernementales locales (par exemple, Latin American Network on Ecosystem Services et Red Latinoamericana de Botánica), des institutions partenaires, des publications scientifiques, des publications environnementales régionales (par exemple, SinergiA), des conférences, des réseaux universitaires et scientifiques (par exemple, le Centre international d'agriculture tropicale du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale).

IX. Renforcement des capacités

13. Les activités de renforcement des capacités seront menées en fonction des priorités présentées par les gouvernements ou autres parties prenantes à la Plateforme, viseront les personnes, institutions et populations autochtones et locales et prendront la forme de bourses de recherche, de programmes de formation et d'appui technique en matière d'accès et de gestion des données, ce qui favorisera la création ou le renforcement de plateformes et réseaux régionaux, sous-régionaux et nationaux.
